

La fiche « **Emploi du temps AESH** » est :

- un document qui peut être réclamé par l'employeur en cas de demande d'autorisation d'absence, de demande de remboursement de frais de déplacement, d'accident de travail... ;
- à renseigner au niveau de l'équipe pédagogique de l'école, du collège ou du lycée (l'AESH, les enseignants du ou des élèves accompagnés par l'AESH, la directrice ou le directeur de l'école ou le chef d'établissement du collège ou du lycée) ;
- un formulaire PDF modifiable (en utilisant par exemple Adobe Acrobat Reader DC) qui permet le copier/coller et facilite la saisie des modifications lors des changements ;
- signée par :
 - l'AESH,
 - la directrice ou le directeur de l'école, le principal du collège ou le proviseur du lycée ,
 - le pilote/responsable du PIAL ;
- établie en 3 exemplaires :
 - un pour l'AESH,
 - un pour chaque lieu d'exercice (école, collège ou lycée),
 - un pour le pilote/responsable du PIAL ;
- à transmettre en début d'année scolaire et à chaque changement au supérieur hiérarchique (Inspecteur de l'Éducation Nationale pour les écoles, chef d'établissement pour les collèges et les lycées) ;
- à envoyer par le supérieur hiérarchique (Inspecteur de l'Éducation Nationale pour les écoles, chef d'établissement pour les collèges et les lycées) au pilote/responsable du PIAL.

Champs à renseigner

- **Emploi du temps AESH** : *année scolaire*
- **N°** : *numéro d'emploi du temps de l'année scolaire*
- **de** : *NOM Prénom de l'AESH*
- **N° du PIAL** : *nn-P*
- **Date de mise en place** : *date de mise en place de l'emploi du temps*
- **Lieux d'exercice** (pour chaque lieu d'exercice)
 - **Ecole/Etablissement** : *nom de l'école, du collège ou du lycée*
 - **Commune** : *commune de l'école, du collège ou du lycée*
 - **Accompagnement** : *temps hebdomadaire d'accompagnement dans l'école, le collège ou le lycée*
- **Temps d'accompagnement hebdomadaire** : *temps d'accompagnement hebdomadaire de l'AESH (cf. contrat de travail de l'AESH)*
- **Emploi du temps**
 - **Horaires** : par ligne, horaires au format « *de HH h MM à HH h MM* »
 - **Chaque jour** (par ligne) :
 - *école ou établissement* (écrire le nom de l'école ou de l'établissement si l'AESH exerce sur 2 lieux)
 - *classe du ou des élèves accompagnés* (écrire une seule fois si l'AESH exerce dans une seule classe)
 - *nom du ou des élèves accompagnés* (écrire une seule fois si l'AESH accompagne un seul élève)
 - *activité de l'élève* (domaine d'enseignement, récréation, restauration...)
 - **Total hebdomadaire** : *temps de travail hebdomadaire de l'AESH*